

Insertion dans l'entreprise

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Évaluation

L'immersion en milieu professionnel est obligatoire, à travers le stage en formation initiale, en alternance ou en formation continue. La durée minimale de cette immersion est de trois mois, le tuteur en entreprise devant adresser une évaluation du stagiaire à l'université, à l'issue du stage ; le responsable du master pourra exiger l'envoi de cette évaluation à l'issue des deux premiers mois du stage. La note obtenue à l'UE 8 intitulée « Stage en entreprise et mémoire » prendra en compte le mémoire de stage rédigé par l'étudiant et remis au plus tard à la date communiquée par l'administration, ainsi que l'évaluation par le tuteur. Cette note doit être au moins égale à 10,00 sur 20 pour permettre la validation des ECTS correspondants à l'UE 8 ; elle n'est pas compensable par les notes obtenues dans les autres unités d'enseignement.